

RAPPORT RSE 2025

Synthèse





SOMMAIRE

1. Présentation de TAKOMA	4
1.1. Les métiers de TAKOMA	5
1.2. Des solutions digitales innovantes au service de la RSE	5
1.3. Les faits marquants de l'année 2024	7
2. Une démarche RSE formalisée et intégrée dans la stratégie de l'entreprise	9
3. Favoriser un développement vertueux du capital humain	13
3.1. Le respect de l'individu et de ses droits fondamentaux	13
3.2. La lutte contre le harcèlement et la discrimination au travail	13
3.3. L'inclusion des personnes en situation de handicap et/ou en situation de fragilité	13
3.4. L'égalité professionnelle Femmes/Hommes	14
3.5. La qualité de vie au travail et la cohésion des équipes	16
4. La politique de sécurité des systèmes d'information et la protection des données	18
4.1. Garantir la sécurité et la protection de l'ensemble des données	18
4.2. L'intelligence artificielle au service de l'humain et de la transmission des savoirs	19
5. La préservation de l'environnement	20
5.1. Bilan des émissions de gaz à effet de serre	20
5.2. Diminuer notre consommation d'électricité	20
5.3. Numérique Responsable et éco conception	20
5.4. Gestion des déchets et recyclage	22
5.5. Promouvoir les mobilités douces	23
5.6. Actions de sensibilisation et de promotion des thématiques RSE à l'externe	23
6. Développer l'éthique dans les relations d'affaires	24
6.1. Prévention de la corruption et déontologie des affaires	24
6.2. Garantir une relation équitable et responsable avec les fournisseurs et sous-traitants	24
6.3. Respecter l'intérêt des clients et utilisateurs finaux	24
7. La contribution à l'intérêt général	25
7.1. L'aide à l'insertion	25
7.2. La contribution de TAKOMA aux Objectifs de Développement Durables (ODD)	26



Ferréol MAYOLY
Président de TAKOMA

Le mot du président

“

Le monde de la Connaissance et de la Formation sont en train de vivre des mutations de grande ampleur. Notamment liées à la digitalisation et, depuis peu, à l'émergence de l'IA. Dans ce monde en constante évolution, la RSE nous interroge donc sur les grands enjeux liés à notre activité.

Toutes nos offres et tous nos projets sont, plus que jamais, portés par l'innovation technologique. Mais nous voulons aussi tenir compte des enjeux écologiques, éthiques et sociétaux.

Chez TAKOMA, la RSE n'est pas une fin en soi, elle est un levier de performance pour toujours plus d'exigence et d'efficacité, au service de tous.

Nous l'intégrons dans notre plan d'action stratégique, de manière à avancer en plaçant les collaborateurs, clients, et l'ensemble de nos parties prenantes au cœur de nos préoccupation et de nos engagements.

Dans le Digital Learning par exemple, nous avons ainsi l'ambition de proposer à nos clients la meilleure offre du marché : innovante, accessible, durable, adaptée à chaque besoin. La valeur ajoutée que nous apportons avec l'écoconception de nos modules de formation illustrent de façon pragmatique notre volonté de contribuer à un monde plus durable.

”

Présentation de TAKOMA



Organisée autour d'équipes expertes, TAKOMA accompagne ses clients dans la production de contenus de formations multimodales, la conception et le déploiement de campagnes de communication, le développement d'applications web et mobiles, ou encore dans des missions d'assistance technique directement intégrées chez les clients.

TAKOMA développe des **solutions personnalisées** auprès d'une centaine de clients, **principalement des grands comptes fidélisés**, avec des partenariats noués depuis plusieurs années. Les clients sont issus principalement de l'industrie, de la cosmétique, du luxe, de la banque et assurances, des services et biens de consommation.



TAKOMA présente une expertise à 360° dans l'écosystème de la formation en proposant tous types de livrables : e-learning, video-learning, rapid-learning, micro-learning, mobile-learning, learning game, serious game, XR learning, classe virtuelle, et formation en présentiel.

Une entreprise de 25 ans d'existence avec un ancrage territorial fort

100% des collaborateurs basés en France.

L'entreprise se déploie sur cinq pôles géographiques : le siège de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), Nantes (Loire-Atlantique), Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), Reims (avec l'intégration d'ARC) et Bordeaux (Gironde).

Répartis sur 5 sites géographiques sur le territoire.



1.1 Les métiers de TAKOMA



Formation

- **Digital Learning :**

Leader dans le domaine du **digital learning** sur mesure, TAKOMA conçoit et développe des modules e-learning, mobile-learning, Réalité Virtuelle, learning games, et réalise plus de **300 dispositifs pédagogiques** par an.

- **On-site Training :**

Formations présentielles sur mesure, classes virtuelles et blended-learning intégrant les innovations pédagogiques offertes par les technologies de Réalité Virtuelle, de Réalité Augmentée et les applications mobiles connectées.

- **Ingénierie-conseil :**

Assistance technique auprès des Bureaux d'Étude, Directions Qualité et Support Client, audit de compétences dans les réseaux de distribution, coaching des forces de vente grâce à une équipe de consultants spécialisés qui répondent aux demandes spécifiques par des missions de courtes, moyennes ou longues durées.

- **Documentation :**

TAKOMA propose une gestion globale de l'information technique : production et administration de la documentation produit, management de l'information technique, développement de solutions de reporting, localisation et traduction.

- **Communication :**

TAKOMA conçoit et produit des campagnes de communication impactantes sur tous supports (applications web et mobiles, argumentaires forces de vente, webmarketing, community management, identité visuelle, digital événementiel).

- **L'offre ARC by TAKOMA :**

En complément des prestations de TAKOMA, ARC by TAKOMA propose un catalogue de formations multimodales : présentiel, accompagnement terrain, digital learning et distanciel collaboratif.

1.2 Des solutions digitales innovantes au service de la RSE

Des solutions qui limitent les émissions de carbone

En mettant le digital au service de la pédagogie, TAKOMA propose des solutions limitant les déplacements des apprenants et **contribue à limiter les émissions de carbone** liés aux déplacements. La Réalité Virtuelle (VR), par exemple, est une modalité pédagogique innovante tout à fait adaptée aux domaines de la maintenance, des procédures de sécurité, des présentations de produits, très complémentaire à la mise en situation réelle, qui elle implique des déplacements et plus de complexité dans la mise en œuvre.



Digital Learning



Réalité Virtuelle



Motion Design

De plus, les classes virtuelles et modules e-learning **restreignent significativement le nombre d'impressions** : supports pédagogiques, documentations techniques, procédures etc.

Toute suppression d'impression amène une économie d'eau, d'énergie, préserve la biodiversité ainsi que notre ressource naturelle, le bois.

L'apprenant au cœur de la formation

Avec 100% de ses équipes intégrées, TAKOMA met l'apprenant au cœur de la réflexion et ce dès la conception. Sur le plan sociétal, **l'impact rejouillit positivement** dans les entreprises proposant une politique de formation de qualité pour leurs salariés.

Les technologies digitales renforcent la portée du message pédagogique, en complément de l'essence d'une formation de qualité (conception équilibrée, contenus adaptés et animation dynamique).

La flexibilité des cursus de formation permet **un engagement fort des apprenants** (choix du rythme, du timing, de certains sujets) en proposant des formations en distanciel sur un ensemble de larges thématiques et de configurations sur mesure.



Une meilleure accessibilité à la formation

L'e-learning offre une possibilité d'apprentissage à un plus grand nombre, notamment en gommant les problèmes d'accessibilité physique, les contraintes logistiques liés aux déplacements, en mettant à disposition une formation à distance pour tous. Pour les modules, l'application du référentiel RGAA garantit un accès facilité pour tous.

Pour de nombreuses entreprises, les mini modules de sensibilisation et de formation sont l'opportunité de proposer des formations sur les thématiques spécifiques voire plus pointues, liées aux activités de l'entreprise, pour donner suite à un besoin clairement identifié.

La montée en compétence du plus grand nombre sur les sujets RSE

TAKOMA produit des modules de formations pour de nombreuses entreprises d'envergure internationale. Régulièrement traduits en plusieurs langues, ils contribuent à la montée en compétences de collaborateurs en France, en Europe et à travers le monde sur les différents sujets RSE. Des modules e-learning sur les thématiques telles que « *l'Économie Circulaire & les Limites Planétaires* », « *la Santé & la Sécurité* », « *la Gestion des Données Numériques* », « *la Lutte contre la Corruption* », « *l'IT & Sustainability* » ont été développés en 2024.

Les livrables sont proposés à de nombreux salariés, et contribuent de fait à modifier les pratiques et comportement de milliers de personnes.

70 % DES PROJETS TAKOMA ONT UNE DIMENSION INTERNATIONALE.

1.3 Les faits marquants de l'année 2024

Déménagement du siège social à Rueil-Malmaison dans de nouveaux locaux

En septembre 2024, le siège de TAKOMA a emménagé dans des nouveaux locaux : l'immeuble SEINeway, situé au 12-14 rue Louis Blériot, Rueil-Malmaison. SEINeway est un immeuble rénové, qui répond aux exigences RSE sur l'aspect environnemental, avec 100% d'énergie renouvelable, des normes de régulation pour les températures de chauffage, des régulations d'éclairage automatiques.

L'immeuble est entièrement accessible PMR.

Seineway
(Rueil
Malmaison)

Nouvelle implantation pour les bureaux de Bordeaux

L'équipe de Bordeaux (23 collaborateurs), s'est installée dans le « Cockpit », centre de 6 500 m² dédié à l'aéronautique, au spatial et à la défense. Stratégiquement situé au cœur du bassin aéronautique, cet emplacement présente des opportunités de synergie évidentes grâce à une proximité immédiate avec les clients.

La société ARC (Alain Renault Communication) à Reims 100 % intégrée à TAKOMA.

La complémentarité des expertises permet de proposer une nouvelle offre sous la marque : ARC by TAKOMA.

Croissance externe : l'acquisition de la société Excellens Formation

Acteur de référence du développement des compétences dans le secteur public depuis plus de 15 ans, l'acquisition d'Excellens Formation permet au Groupe TAKOMA de s'implanter dans le secteur public, un marché stratégique et complémentaire à son cœur de métier historique de la gestion et de la transmission des connaissances en entreprise.

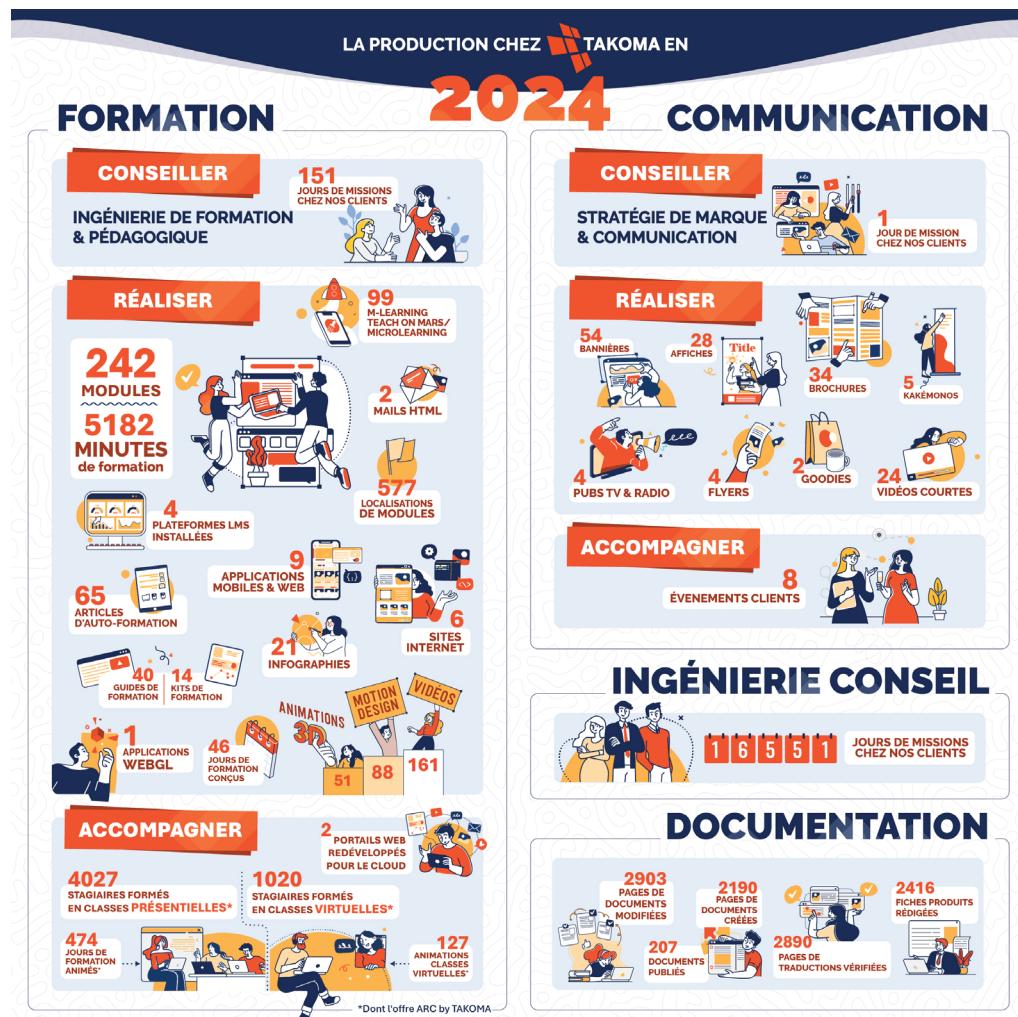
À NOTER : La société Excellens Formation a rejoint le groupe TAKOMA début 2025. Cette acquisition ne rentre pas en ligne de compte dans les éléments et les données du rapport de durabilité pour l'année écoulée 2024.

Cette acquisition est une étape importante dans notre stratégie de développement. Grâce au rapprochement avec Excellens Formation, le Groupe TAKOMA s'enrichit d'une équipe de grands professionnels, élargit la typologie de clients à laquelle nous pouvons désormais nous adresser et complète son offre de formations en catalogue. Et grâce à ce rapprochement, Excellens Formation bénéficiera de l'expertise de TAKOMA, notamment dans le digital et l'IA.

Ferréol MAYOLY, Président du Groupe TAKOMA

La production TAKOMA en 2024

En 2024, TAKOMA a réalisé un chiffre d'affaires de 22 582 000 Euros, soit + 6,1 % par rapport à 2023, avec un effectif moyen de 206 salariés (stable), à périmètre équivalent.



CA 2024 :
(+6,3% vs n-1) **22,5 M€**

242

MODULES
DE FORMATION
PRODUITS



Les 4 engagements RSE de TAKOMA

TAKOMA développe sa démarche RSE sur 4 axes d'engagement.



GOUVERNANCE

Actionner une démarche RSE avec l'ensemble des parties prenantes.



SOCIETAL

Favoriser un développement vertueux de notre Capital Humain et l'inclusion avec nos territoires.



ENVIRONNEMENT

Contribuer à la transition écologique de notre secteur d'activité et à la préservation de l'environnement.



S'engager pour un
NUMÉRIQUE
RESPONSABLE

Une démarche RSE formalisée et intégrée dans la stratégie de l'entreprise

Dès 2020, l'entreprise s'est engagée dans une phase de diagnostic RSE, sur l'ensemble de son activité.

Un audit RSE externe a été réalisé en suivant les grands principes de l'**ISO 26000**, reprenant les 7 questions centrales du référentiel.



Un Bilan Carbone complet réalisé en 2021

Non soumise aux obligations réglementaires, TAKOMA a pris l'initiative de réaliser un Bilan Carbone complet (scope 1, 2 et 3) sur l'ensemble de l'activité de l'année 2021. Les émissions de gaz à effet de serre générées par TAKOMA en 2021 ont été évaluées à 1914 tonnes de CO₂ équivalents (TCO₂e).

Un Bilan Carbone sera de nouveau à l'ordre du jour début 2026, concernant l'année calendaire 2025.

BILAN CARBONE COMPLET TAKOMA :

1914
TCO₂eq



Une évaluation EcoVadis régulière depuis 2014

L'organisme EcoVadis évalue différents items dans les domaines de l'Environnement, le Social et les Droits de l'homme, l'Éthique et Achats Responsables et calcule la performance de l'entreprise en matière de RSE.

TAKOMA est certifiée EcoVadis depuis 2014.

En juin 2025, TAKOMA a confirmé son évaluation de 63/100, ce qui illustre son engagement sur le long terme, dans un environnement où les autres entreprises progressent également en matière de RSE.



Score global
↗ 63/100

Percentile ①
80ème



GOUVERNANCE

Actionner une démarche RSE avec l'ensemble des parties prenantes.

TAKOMA renouvelle sa certification QUALIOPI début 2025 pour 3 ans



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : [Actions de formation](#)

Cette certification qualité est délivrée au titre des actions de formation.

Ceci atteste de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences et valorise la qualité des offres de formation auprès des entreprises et des apprenants.

Cette certification est une reconnaissance officielle de la qualité et la conformité des prestations de TAKOMA, avec la mise en place de processus rigoureux et de bonnes pratiques pédagogiques, notamment grâce au respect de la Charte de Qualité.

TAKOMA a signé la **Charte des Achats Responsables** et la **Charte du Numérique Responsable**.

Charte RELATIONS FOURNISSEURS ET ACHATS RESPONSABLES



TAKOMA démontre la volonté de s'inscrire dans une **démarche d'amélioration continue**.



Depuis que TAKOMA a amorcé sa démarche RSE en 2020, j'ai vu l'engagement concret de toute l'équipe grandir petit à petit à travers tous les projets engagés : labellisations, sensibilisation, challenges, ateliers internes, recherche d'applications dans nos métiers de la formation, notamment. Cette démarche est désormais ancrée dans la sensibilisation, le bien-être des collaborateurs et le respect des parties prenantes. C'est un véritable cercle vertueux qui mobilise, fédère et fait évoluer les pratiques pour un impact durable.



Nicolas BERTOCCI - Responsable

Méthodes & Communication chez TAKOMA



Une gouvernance engagée

Transparence et indépendance du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est composé de 6 membres dont 2 femmes. Un nouveau membre indépendant a intégré le Conseil courant 2024, ce qui renforce la transparence et l'indépendance.

Composition du Conseil de Surveillance : Hélène RESSEGUIER, Bertrand ROBLIN, Christophe CHENUT (membre indépendant) et membres d'UI Investissement (Olivier JARROUSSE et Stéphanie PEPINEAU), UI en tant que personne morale, et Ferréol MAYOLY en tant qu'invité de droit.

Un fonds d'investissement engagé : UI INVESTISSEMENT

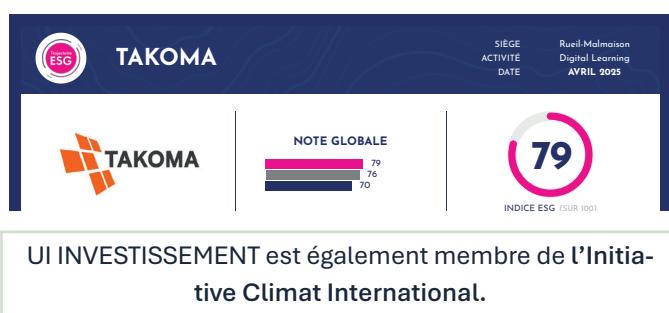
TAKOMA s'est rapprochée du fonds UI INVESTISSEMENT fin 2022 afin d'accélérer son développement.

UI INVESTISSEMENT est une société indépendante, spécialiste du développement des entreprises, qui s'engage et s'investit, depuis plus de 50 ans, aux côtés de dirigeants de startups, PME et ETI.

TAKOMA est portée par cette structure et les experts d'UI INVESTISSEMENT pour la définition des orientations stratégiques et ses engagements RSE.

UI INVESTISSEMENT a élaboré une **méthodologie de démarche RSE** nommée « **TRAJECTOIRE ESG** » qui évalue son positionnement engagé en matière RSE. Cette démarche est certifiée par **BUREAU VERITAS**.

Lors de la dernière évaluation, TAKOMA a reçu la note de 79 pour sa performance « Trajectoire ESG », c'est 3 points de plus par rapport à 2024, et 9 points au-dessus de la moyenne des entreprises du portefeuille d'UI INVESTISSEMENT.



Membre de l'Initiative Climat International, UI se mobilise dans la lutte contre le changement climatique pour contribuer à l'atteinte des objectifs fixés lors de la COP21.



“

TAKOMA inscrit la RSE au cœur de sa stratégie, avec des actions concrètes en matière d'éco conception, de qualité de vie au travail, de cybersécurité et d'achats responsables. Une dynamique engagée qui fait écho aux valeurs portées par UI INVESTISSEMENT.

Vincent JOSEPH – Responsable RSE chez UI INVESTISSEMENT

”

L'ENTRÉE D'ESFIN Gestion dans le capital de TAKOMA :

ESFIN Gestion est le partenaire en capital investissement des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire. Les fonds gérés accompagnent en fonds propres et quasi-fonds propres ces entreprises.

Son équipe possède une connaissance fine des acteurs du secteur, une parfaite maîtrise des opérations de haut de bilan, un attachement fort aux valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire et une philosophie d'investissements qui veille au-delà de l'aspect économique, au caractère humain, équitable et durable des projets financés.

ESFIN Gestion est un partenaire engagé qui accompagne des femmes et des hommes de conviction dans le financement de projets créateurs de valeurs et d'impacts sociaux et environnementaux durables.

Favoriser un développement vertueux du capital humain



SOCIETAL

Favoriser un développement vertueux de notre Capital Humain et l'inclusion avec nos territoires.

3.1 Le respect de l'individu et de ses droits fondamentaux

La Charte Éthique TAKOMA rappelle les valeurs que porte l'entreprise.

C'est un guide de bonnes pratiques qui donne la conduite à suivre, notamment en cas de manquement dans la gestion des affaires. L'objectif est de prévenir tout acte de corruption ou comportement inapproprié.

3.2 La lutte contre le harcèlement et la discrimination au travail

Une rubrique concernant la lutte contre le harcèlement et la discrimination est présente dans la Charte Éthique. Toutefois, ce sujet fait l'objet d'un traitement spécifique afin d'assurer une confidentialité optimum pour les personnes concernées.

Une Référente Harcèlement, membre du CSE est formée et peut intervenir auprès de tout salarié confronté à un problème de harcèlement. L'équipe RH de TAKOMA intervient en cas de procédure d'enquête.

Une communication spécifique a été diffusée à l'ensemble des collaborateurs.

3.3 L'inclusion des personnes en situation de handicap et/ou en situation de fragilité

L'entreprise a nommé 2 référents Handicap.

TAKOMA a participé à « La Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées 2024 » (SEEPH) du 18 au 22 novembre 2024 avec pour thème : « Handicap et parcours professionnel : comment assurer une vraie égalité des chances ».

Au programme de cette semaine de sensibilisation au handicap chez TAKOMA :

- Témoignage de Ludovic LEMOINE – Athlète paralympique soutenu par TAKOMA via le Pacte de Performance
- Challenge "Handipoursuite"
- Activité "Vis ma vie - Parcours à l'aveugle"

En 2024, TAKOMA est devenue membre d'« Activateurs de progrès », la communauté des entreprises qui s'engagent en faveur du handicap dans l'emploi.

3.4 L'égalité professionnelle Femmes/Hommes

En 2024, TAKOMA emploie 85 femmes, soit 41 % de l'effectif, dans un secteur (le digital), où les femmes sont historiquement sous-représentées.

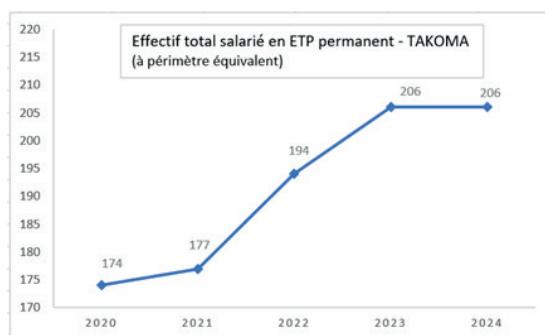
L'entreprise veille à ce que les offres d'emplois s'adressent indifféremment aux femmes et aux hommes, ou encore qu'il n'y ait pas de discrimination dans l'évolution salariale.

LES FEMMES REPRÉSENTENT 41 % DE L'EFFECTIF TOTAL.

L'entreprise publie de manière transparente son index d'égalité professionnelle, qui est significativement en hausse en 2024, à 93/100.



Recruteuse dynamique, TAKOMA lutte contre la précarité et la discrimination. L'entreprise s'est toujours attachée à pérenniser les emplois et à lutter contre la précarité. À périmètre constant, TAKOMA compte 206 collaborateurs (stable par rapport à 2023).



CHEZ TAKOMA, 99 % DES SALARIÉS SONT EN CDI.

À fin 2024, l'entreprise affiche un effectif total salarié de **99 % en CDI**, et tous sont basés en France.

L'entreprise a pour principe de **recourir systématiquement au CDI**, ce qui constitue une politique de recrutement forte en matière de lutte contre la précarité, politique saluée par les collaborateurs.

TAKOMA lutte **contre toute discrimination à l'embauche**.

Un **système de cooptation** est également proposé aux salariés. En 2024, **cinq nouveaux talents** ont ainsi rejoint les équipes au travers de ce procédé.

Pour l'année 2024, TAKOMA affiche un **turnover total moyen de 24,2 %**, en légère baisse par rapport à 2023.

Résultat à pondérer par la lecture du turnover avec une partie de l'activité confiée à des collaborateurs en mission longue, qui sont « détachés » chez les partenaires. Ces collaborateurs peuvent se voir ensuite proposer un contrat de travail directement au sein de ces grands groupes, à la suite d'une internalisation du poste.

TAKOMA valorise ses talents en interne et ne fait appel à la sous-traitance que pour des complémentarités de compétences sur ses projets clients. **La sous-traitance ne représente que 14,83 % du chiffre d'affaires en 2024** et reste stable sur ces 3 dernières années.

Nous valorisons la diversité et encourageons les candidatures de toutes personnes, quel que soit leur genre, leur origine, leur handicap ou toute autre caractéristique.

Extrait d'offres d'emploi TAKOMA

3.5 La qualité de vie au travail et la cohésion des équipes

Le déménagement du siège à SEINEWAY (Rueil-Malmaison) regroupe toutes les équipes sur un seul plateau de 1 000 m², avec l'avantage d'améliorer la cohésion et la collaboration entre les équipes.

Avec un maximum de lumière naturelle, des aménagements en open-space modernes et des espaces collaboratifs répartis à travers l'étage, ce nouveau lieu offre une meilleure qualité de vie au travail (QVT) aux collaborateurs.

Des services, tels qu'une salle de sport, un espace spa et un espace récréatif sont également mis à leur disposition.

2024 a également marqué le premier anniversaire du déménagement de l'agence nantaise sur l'île de Nantes à la Prairie au Duc. Cet espace de travail et de vie est en ligne avec les valeurs de qualité de vie et bien-être au travail souhaitées par les collaborateurs et encouragées par les dirigeants.



La Charte de télétravail TAKOMA met l'accent sur les aspects qualité et bien-être au travail pour les salariés.

100 % DES COLLABORATEURS BÉNÉFICIENT DE TÉLÉTRAVAIL PARTIEL.

Évènements et cohésion d'équipe

Des évènements et des rencontres viennent renforcer la cohésion des équipes tout au long de l'année.

Deux évènements « temps forts » ont été organisés en 2024 :

- le séminaire annuel ;
- le séminaire managers.



Séminaire annuel – juin 2024 (Rueil Malmaison)

En juin 2024, l'ensemble des collaborateurs TAKOMA se sont réunis à Orléans à l'occasion d'un séminaire annuel d'entreprise. L'opportunité de présenter les résultats de l'entreprise et d'assister à une conférence sur les applications potentielles de l'IA dans l'environnement de travail. Les collaborateurs ont ensuite pu participer à des activités de team-building, ainsi qu'à une soirée festive.



Inauguration des locaux de Rueil-Malmaison et accueil des clients - novembre 2024

L'inauguration des nouveaux locaux de Rueil-Malmaison a été l'occasion de partager un moment festif.

En novembre, les clients ont été invités à venir découvrir le nouveau siège de TAKOMA. Un moment de proximité entre les équipes de TAKOMA et les clients.

De nombreux autres évènements ont eu lieu autour de projets fédérateurs pour l'entreprise.

“

36 % de nos effectifs affichent plus de 5 ans d'ancienneté, un indicateur fort d'attachement à l'entreprise et reflet d'un environnement stable et valorisant. Notre index d'égalité hommes-femmes de 93/100 démontre également un engagement fort de la part de TAKOMA pour construire une entreprise inclusive, axée sur la progression et la reconnaissance.

L'évolution de carrière de nos collaborateurs reste au cœur de notre stratégie RH avec des managers pleinement impliqués dans nos projets stratégiques.

Coralie LARGET –

Directrice des Ressources Humaines chez TAKOMA

”

La politique de sécurité des systèmes d'information et la protection des données

4.1 Garantir la sécurité et la protection de l'ensemble des données



La Politique de Sécurité du Systèmes d'Information de TAKOMA définit les objectifs de sécurité à atteindre et les moyens mis en œuvre pour y parvenir.

Elle s'appuie sur une analyse des risques précisant les types de menaces et leurs impacts.

Ces risques concernent les scénarios d'incidents les plus probants, leur couverture étant proportionnée aux enjeux identifiés.

Un module de sensibilisation sur les enjeux liés au RGPD, la protection des données et la cybersécurité a été déployé en 2023. La majorité des salariés ont été sensibilisés sur ce sujet au cours de l'année 2024.

Une communication sur les bonnes pratiques de sécurité de l'information est affichée dans les bureaux.

Charte de Politique de Confidentialité et de Sécurité

TAKOMA accorde la plus grande importance à la protection de la vie privée et des données à caractère personnel, ainsi qu'au respect des dispositions légales en la matière.

TAKOMA a mis en place une Charte de Politique de Confidentialité sur les données informatiques.

L'information comprend les données de gestion internes à l'entreprise et les données de production.



Hébergements des données

Les arbitrages de TAKOMA sur les choix d'hébergement des données de l'entreprise prennent en compte des critères de conformité en matière de sécurité de l'information et des critères environnementaux propres aux data centers, avec les exigences de sécurité obligatoires et affichant une efficience énergétique et des normes environnementales RSE.

TAKOMA CHOISIT DES PARTENAIRES EXPERTS DANS LA GESTION ET LE STOCKAGE DES DONNÉES, GARANTISSANT DES HÉBERGEURS BASÉS EN FRANCE ET EN EUROPE.

4.2 L'intelligence artificielle au service de l'humain et de la transmission des savoirs

L'Intelligence Artificielle (IA) fait partie intégrante des enjeux du Numérique Responsable, sur les 3 volets : sociétal, éthique, et environnement.

TAKOMA œuvre pour une IA sécurisée et transparente. Les solutions s'ancrent dans la réalité des métiers, avec une exigence d'utilité, de clarté et de souveraineté.

— L'engagement de TAKOMA pour une IA responsable et éthique :

- Sécurité & souveraineté, confidentialité et éthique au cœur de l'approche IA chez TAKOMA
- Respect absolu de la confidentialité des données (anonymisation, choix souverain des outils IA)
- Conformité réglementaire : protection des données (RGPD), respect de la propriété intellectuelle
- Transparence : validation humaine systématique sur les usages critiques de l'IA
- Responsabilité sociétale : accompagnement pour la montée en compétences et la préservation de l'humain dans les processus augmentés par l'IA.

À NOTER : plus d'informations sur <http://www.takoma.ai/>

— Sensibilisation des équipes sur l'utilisation de l'IA

Une Charte interne sur les modes d'utilisation de l'IA chez TAKOMA consigne les principes de confidentialité des données et les bonnes pratiques de transparence et d'éthique autour de l'IA.

3 modules de sensibilisation autour de l'IA ont été développés en interne pour l'ensemble des collaborateurs afin de mieux comprendre l'IA, interagir et adopter un comportement éthique et responsable lors de son utilisation.



“ Nous intégrons l'IA là où elle a un sens : former, transmettre, accompagner.
Extrait d'une communication TAKOMA ”

La préservation de l'environnement



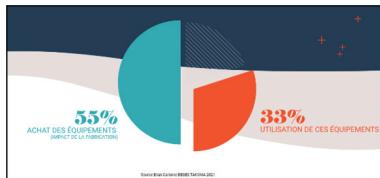
ENVIRONNEMENT

Contribuer à la transition écologique de notre secteur d'activité et à la préservation de l'environnement.

5.1 Bilan des émissions de gaz à effet de serre

TAKOMA a réalisé un bilan de son empreinte environnementale complet (Scope 1, 2 et 3) en 2021.

Les émissions GES totales de l'entreprise : 1914 TCO2e.



(Source Bilan de Gaz à Effet de Serre TAKOMA Année 2021 - NO2W)

88 % DE L'EMPREINTE CARBONE DE TAKOMA EST LIÉE À L'ACTIVITÉ SUR LE NUMÉRIQUE.

Plus de 50 % des émissions de GES est directement imputable aux achats de produits et services numériques.

5.2 Diminuer notre consommation d'électricité

L'entreprise prône un usage raisonnable du chauffage et de la climatisation. Les écogestes rappellent les recommandations et consignes à suivre (ex : coupure des systèmes la nuit et en cas d'absence prolongée). Plus largement, la maîtrise de la consommation d'électricité due à l'utilisation des équipements informatiques concerne tous les collaborateurs, quel que soit leur lieu de travail.



5.3 Numérique Responsable et éco conception

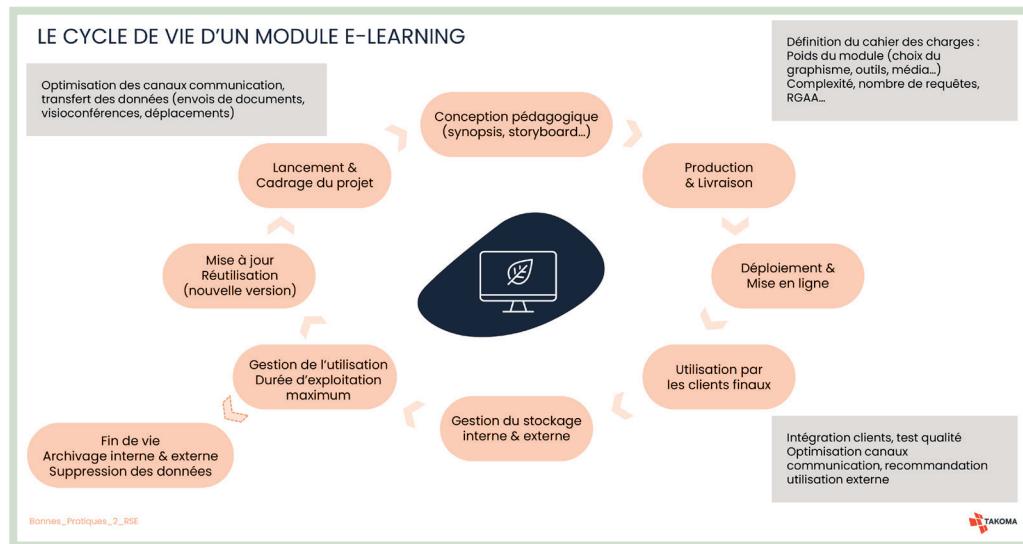


Le Numérique est au cœur de nos métiers.

Les outils et services numériques nourrissent les innovations de TAKOMA.

L'entreprise TAKOMA, consciente de son impact environnemental sur cette activité s'engage à rendre le numérique plus vertueux pour l'environnement et à diminuer l'empreinte environnementale de ses produits et services sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Un module Bas Carbone « éco conçu » a été développé. Il mesure les économies possibles avec la mise en place de bonnes pratiques, d'arbitrages au niveau du choix du graphisme, des médias, et ce, dès le lancement du projet jusqu'à la fin de vie du module. Le projet prend en compte toutes les étapes du cycle de vie du module.



(*) Sources Greenspector, GreenIT, Ecoindex sur le module test TAKOMA

LES DONNÉES MESURÉES PRÉSENTENT CERTAINS ÉCRANS DU « MODULE BAS CARBONE » JUSQU'À 2 FOIS PLUS LÉGER QUE LE « MODULE STANDARD ».



L'approche du numérique responsable est un défi stimulant en production de contenu de Digital Learning.

Travailler de concert sur le graphisme comme l'ingénierie pédagogique a permis de dépasser le cliché du module éco responsable sans interaction ou média.

La flexibilité de l'outil Bilim (responsive, modalités et développé en interne) a contribué à approfondir notre réflexion, pour mieux évaluer les pratiques sur d'autres outils.

Julie FUND,

Directrice Artistique & Graphiste intégratrice chez TAKOMA

Les guides de bonnes pratiques d'un module éco conçu reprennent les différentes phases, du démarrage jusqu'à la fin de vie du module mettant le client et l'apprenant au cœur de la réflexion.

ANTICIPATION → Réfléchir dès le démarrage : quel serait le module e-learning éco conçu idéal pour cette prestation ?

DON'T START FROM SCRATCH → Réutiliser l'existant quand c'est possible

RÉDUCTION / COMPRESSION → Pour tous les éléments médias

OPTIMISATION / SIMPLICITÉ / SOBRIÉTÉ → Aucun élément inutile / moins de requêtes

Les guides sont disponibles pour tous les collaborateurs (responsables de projet, concepteurs, illustrateurs, graphistes, techniciens informatiques, développeurs, etc.).



“ Travailler sur l'éco conception d'un projet de formation digital learning nous a permis de nous questionner et d'évaluer nos pratiques, et ainsi réfléchir concrètement à la façon d'optimiser les ressources numériques, la consommation énergétique... ”

La mise en place d'une équipe interne dédiée sur une étude comparative a été parfaitement adaptée à la recherche de solutions concrètes pour nos métiers et notre domaine d'activité. Grâce à cette expérience, nous avons pu constater l'importance de l'éco responsabilité et contribuer à des initiatives qui allient efficacité et respect de l'environnement pour l'ensemble de nos collaborateurs et clients.

Amélie MARCHAND –

Cheffe de Projet chez TAKOMA Responsable du projet Ecoconception

”

5.4 Gestion des déchets et recyclage

Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) sont envoyés vers des filières de réemploi, de reconditionnement ou de recyclage spécialisées DEEE.

TAKOMA collabore avec l'association VIDEAL pour la collecte et la gestion de ses équipements en fin de vie. VIDEAL est une société très engagée, certifiée ISO 9001 (Qualité) et ISO 14001 (Management environnemental), évaluée « RSE Engagée » par EcoVadis, et désignée « Entreprise Innovante » par BPI France.

En choisissant VIDEAL, TAKOMA participe « à la sauvegarde des ressources des générations futures en réduisant le nombre de déchets enfouis et incinérés. À la création d'emplois locaux et durables, non délocalisables, et plus particulièrement pour des personnes en situation de handicap, rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi. »

Une sensibilisation particulière est effectuée sur l'ensemble des sites concernant le recyclage des déchets (ménagers, emballages, papier, verre, cartons) avec l'affichage des consignes de tri et des bacs de recyclage disponibles.

5.5 Promouvoir les mobilités douces

Les dirigeants de TAKOMA ont toujours fait le choix de localisation facilitant la mobilité pour les arbitrages de nouvelles localisations de bureaux (que ce soit Nantes, Rueil-Malmaison ou Bordeaux) sur 2023/2024.

Les collaborateurs de l'agence de Nantes sont à proximité d'arrêts de bus et de tram, ce qui encourage le choix des transports en commun. Il est également très facile de se rendre au bureau à vélo, avec possibilité de parking dans un espace sécurisé.

Depuis le déménagement du siège à Rueil-Malmaison (le 9 septembre 2024), les collaborateurs bénéficient d'un parking vélo sécurisé et ont à disposition un service de location de vélos électriques. Des places de parking dédiées aux véhicules électriques sont également disponibles. Le site est à moins de 10 minutes à pied du RER.

L'antenne de Bordeaux, inaugurée courant 2024, est facilement accessible en transports en commun (2 lignes de tram). Elle dispose de places de parking deux roues ainsi que des possibilités de branchement pour les véhicules électriques.

À NOTER : La part de l'empreinte carbone des déplacements liés à l'activité et aux prestations rendues est de 8 % sur le total des Émissions de Gaz à Effet de Serre (Source Bilan Carbone 2021 – NO2W).

5.6 Actions de sensibilisation et de promotion des thématiques RSE à l'externe

TAKOMA conçoit des **modules de formation relayant des thématiques telles que l'éthique, l'environnement, la lutte contre la corruption, la loyauté des pratiques, l'économie circulaire**. Les livrables sont diffusés ensuite à de nombreux salariés, et contribuent de fait à modifier les pratiques et les comportements de milliers de personnes.

L'année 2024 a été encore une année riche avec **de nombreux projets conçus pour les clients grands comptes sur les thématiques liées à la RSE et aux enjeux climatiques**.

Développer l'éthique dans les relations d'affaires

6.1 Prévention de la corruption et déontologie des affaires

La Charte Éthique de TAKOMA reprend l'ensemble des sujets : santé et sécurité, prévention pour l'intégrité des personnes, bonne gestion dans la conduite des affaires, ainsi que les engagements de TAKOMA en matière de stratégie RSE. Elle rappelle les valeurs que porte l'entreprise et donne la bonne conduite à suivre, notamment en cas de manquement aux règles de bonne conduite dans la gestion des affaires.

Elle encourage un comportement responsable et exemplaire et donne la conduite à suivre dans le cas où une situation, un comportement inapproprié se présente ou tout autre manquement aux règles de bonnes conduites.

TAKOMA a mis en place une procédure de système d'alerte et de suivi avec une adresse spécifique, disponible pour tous.

6.2 Garantir une relation équitable et responsable avec les fournisseurs et sous-traitants

Même si la part des achats chez TAKOMA est largement inférieure à la moyenne des entreprises françaises, l'entreprise met en place une démarche volontaire sur les Achats Responsables afin d'assurer une relation éthique et transparente avec ses fournisseurs.

TAKOMA est signataire de la Charte des Relations Fournisseur et Achats Responsables (RFAR).



6.3 Respecter l'intérêt des clients et utilisateurs finaux

L'éthique et la confidentialité

Comme stipulé dans sa Charte Éthique, concernant le caractère sensible des informations chez certains grands comptes, les collaborateurs TAKOMA peuvent être amenés à signer une clause de confidentialité. Cette clause de confidentialité doit être strictement respectée par tout signataire, quel que soit son statut dans l'entreprise et la nature de son contrat de travail (CDI, CDD, stagiaire, alternant).

La qualité de service

Conformément à sa Charte Éthique, la satisfaction des clients est au cœur des préoccupations de TAKOMA.

TAKOMA traite les demandes de tous ses clients de manière loyal et équitable.

Les dossiers clients sont tous honorés et suivis par les équipes TAKOMA avec le même degré d'implication, quels que soient la nature du projet et le montant du contrat.

Les mesures de discrétion sont respectées sur chaque dossier, la loyauté des pratiques est appliquée.

“

Ces dernières années, de plus en plus d'entreprises intègrent des critères RSE dans le choix de leurs partenaires de formation. Notre engagement en faveur d'une offre digitale sur mesure, sobre en ressources, accessible et inclusive, constitue un véritable levier de différenciation sur le marché du « Learning sur-mesure ».

Lors de nos échanges commerciaux, les clients nous interrogent régulièrement sur notre impact environnemental, notre politique sociale ou encore la sécurité des données. Cette évolution confirme que notre stratégie RSE répond non seulement à nos convictions, mais aussi aux exigences croissantes du marché. Elle renforce la confiance dans notre capacité à accompagner durablement le développement des compétences techniques.

Cette dynamique nous pousse à aller plus loin, en coconstruisant avec nos clients des parcours sur mesure qui allient performance opérationnelle et responsabilité sociétale.

Laurent GALLOUX – Directeur Commercial chez TAKOMA

”

La contribution à l'intérêt général

7.1 L'aide à l'insertion

TAKOMA collabore depuis 2023 avec **IMPACT CONFIANCE** », un dispositif axé sur l'innovation sociale et l'inclusion dans le recrutement.



Cette association lutte contre l'isolement des jeunes et les aide dans leurs démarches afin de faciliter leur retour à l'emploi.

Inclusion : TAKOMA agit pour l'emploi des jeunes.

TAKOMA est fière de participer au dispositif Impact Confiance qui favorise l'inclusion dans le recrutement.

TAKOMA apporte ses compétences à cette mission en réalisant avec ses équipes des vidéos qui seront intégrées dans un parcours de formation.

TAKOMA apporte ses compétences à cette mission en réalisant avec ses équipes, des vidéos intégrées dans un parcours de formation.

Plusieurs sessions ont été organisées sur la fin d'année 2023 et en 2024, avec l'intégration de l'Intelligence Artificielle dans le dispositif.

7.2 La contribution de TAKOMA aux Objectifs de Développement Durables (ODD)

LA CONTRIBUTION DE TAKOMA AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

TAKOMA pérennise les emplois stables en ayant systématiquement recours au CDI.
99% des emplois sont des CDI.
100% des emplois sont basés en France.

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSEMENT ÉCONOMIQUE

L'index de l'égalité Femmes/Hommes est de 93/100 en 2024, en évolution positive vs 2023.
Les femmes représentent 41% du total de l'effectif.

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

TAKOMA réduit son impact environnemental par l'éco-conception des produits et services avec une proposition de **module e-learning « éco conçu »**, jusqu'à 2 fois moins énergivore qu'un module standard.

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

TAKOMA collabore avec un partenaire spécialisé dans le recyclage des équipements informatiques.
100% des DEEE sont envoyés en filière spécialisée.

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

TAKOMA a réalisé de manière volontaire un Bilan Carbone complet de son activité. En s'engageant sur le Numérique Responsable, TAKOMA a pris en compte l'impact fort lié à son activité sur le digital.

En mars 2024, TAKOMA a édité sa **Charte Éthique**. Cette Charte reprend l'ensemble des sujets : santé et sécurité, prévention pour l'intégrité des personnes, bonne gestion dans la conduite des affaires, ainsi que les engagements de TAKOMA en matière de stratégie RSE.

TAKOMA **lutte contre le harcèlement et les discriminations** par la mise en place d'une campagne de sensibilisation et d'un système d'alerte. Deux référents sont formés et dédiés sur le sujet.

TAKOMA
Partenaire de vos ambitions

**Si vous avez des questions concernant
la démarche RSE de TAKOMA, n'hésitez pas
à vous rapprocher de l'équipe Méthodes
& Communication.**



Rapport RSE 2024 © TAKOMA
TAKOMA SAS au capital de 1 502 274 €
N° SIRET : 429 670 839 00118
Immeuble SEINEWAY, 12-14 rue Louis Blériot,
92500 Rueil-Malmaison